

JUMEAUVILLE



bulletin municipal

1999

N° 4

HORAIRES MAIRIE

La Mairie est ouverte les

- mardi de 18 à 19 heures
- vendredi de 9 à 11 heures
- samedi de 10 à 11 heures 30

Permanences du Maire

- mardi de 18 à 19 heures
- samedi de 9 heures 30 à 12 heures

Collecte des ordures : tous les mardis matin.

Ramassage des encombrants : le premier lundi de chaque mois. Cas particulier : s'il est férié, en principe remis au lendemain.

Ramassage des déchets verts : les lundis matin jusqu'au 18 octobre inclus.

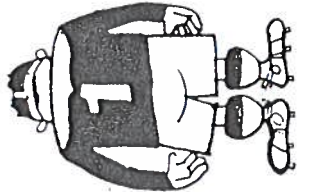
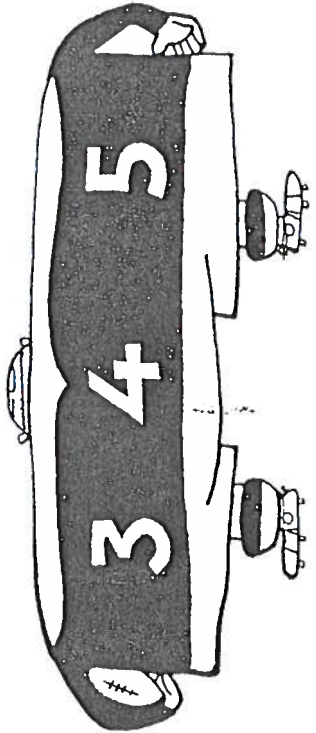
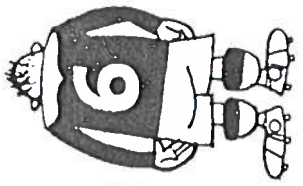
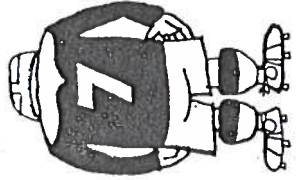
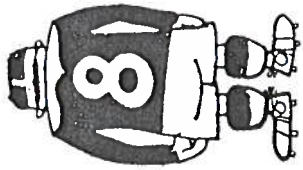
S O M M A I R E

Couverture	Les Schtroumpfs
0	La coupe du monde de rugby
1	Mot du Maire
2/3	Résumé des séances du Conseil
4	Page pratique/Info notaires
5	Dépistage cancer du sein
6	Nouveaux arrivants
7	Le comité des fêtes
8	Le tennis
9	Le VTT
10/11	Gymnastique/pétanque
12/13	L'école
14	Arts Jumeauvillois/Humeur
15	Poésie
16	Dernière minute - info notaires
17	Petites annonces

EDITEUR :
DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :
COMITE DE REDACTION :

PHOTOS :
IMPRIMERIE :
TIRAGE :
OCTOBRE 1999

Mairie de Jumeauville
P. SEIGE, Maire
C. AUDRAIN, M. LECOQ, F. MASSY,
M. PIOT, O. POTTIER
M. VIDAL
Mairie de Jumeauville
250 ex.



LE MOT DU MAIRE.

Billet d'humour ou d'humeur,

C'est la rentrée, certains s'en réjouissent, d'autres s'en inquiètent. Une fin d'année, mais pas une fin de siècle ni une fin de millénaire, ce sera dans une année seulement. On invente, on transforme, l'important est de paraître. Internet, les médias participent beaucoup à ce trouble général, un boog, une station orbitale qui tombe (!), une éclipse enfin. Vrai ou faux on s'interroge.

A l'école, le changement de directeur ne semble pas avoir entamé le dévouement des enseignants. Madame Le Noé a accepté d'assurer la responsabilité de directrice d'école, bien que l'effectif de sa classe soit en nette progression. Les institutrices et Mr Grégory Samoyeau, notre nouveau professeur des écoles, éduquent avec sérieux et efficacité nos chères "têtes blondes", mesdames Le Moigne et Swenson complétant l'effectif de l'école.

Maintenir une école en milieu rural est une tâche difficile, le souhait du ministre de l'éducation nationale étant de réduire l'effectif des enseignants par de nombreuses fermetures de classes. Le logement de l'école ne convenant à aucun des enseignants, il sera occupé par un professeur des écoles, venu de province, sur proposition de Madame l'Inspectrice d'Académie.

Au cours de l'été, nous avons réalisé les travaux prévus au budget : réfection d'une grande partie de la voirie communale (avec le concours du département), le changement de tous les ouvrants du gîte (DGE), par des fenêtres à double vitrage. Actuellement une modification importante est réalisée par le Conseil Général, le calibrage du RD 158 entre Guerville et Andelu (demande formulée aux vœux du Maire en janvier 1999). Quelques travaux d'aménagements sont prévus au bas de l'escalier de l'église avec la mise en place de bacs à fleurs, et le désherbage des trottoirs. Notre village, comme l'année dernière est récompensé par les encouragements du Conseil Général pour le fleurissement, nous ferons mieux l'an prochain.

J'ai souhaité terminer ce billet par un sujet grave concernant la plus grande partie des habitants: les inondations. Lorsque les pluies sont trop importantes, les deux rus qui traversent Jumeauville reprennent vie et nécessairement causent des dégâts. Alors certains, qui savent tout, vocifèrent et donnent leurs solutions, leurs théories et dénoncent les coupables... Le Maire et les Adjoints, qui sont les responsables... Peut être... Voilà six années que nous sommes responsables de la gestion de notre collectivité, nous assumons toutes nos responsabilités et ce, sans réserve, mais nous ne sommes pas responsables de la pluie, de la neige, des orages.

Les dossiers concernant ces phénomènes n'ont jamais été autant traités que depuis que nous sommes en place. La DDAF, la DDE, le Conseil Général, la SATESE, l'Université Paris IV, la Sous-Préfecture, la Préfecture, les élus politiques, sénateur et député, tous sont concernés par les difficultés que nous rencontrons. Nous avons un schéma établi par la DDAF, qui doit permettre de réduire très sensiblement ces nuisances. Maintenant, nous cherchons l'argent pour réaliser quelques ouvrages d'art ou modifications de chemins. Monsieur Boiteux a souhaité, avec notre accord, faire une pétition afin de donner encore plus de poids à nos démarches. Merci à tous ceux qui ont compris cette initiative.

Une réunion concernant l'assainissement aura lieu le 20 octobre 1999 à Jumeauville avec Monsieur le sénateur Braye, les élus de l'amont et ceux du Sivom d'Arnouville les Mantes. Une réunion publique se tiendra fin octobre ou début novembre à Jumeauville, afin que chacun connaisse les projets et les montants des investissements nécessaires. Nous arriverons à nos fins, mais que diable! ce phénomène existe depuis de nombreuses années, nombre de photos d'enfants en barque devant la mairie en font foi. Cela a fait sourire pendant de nombreuses années, les responsables d'alors considéraient cet état comme normal, nous non. Alors aidez-nous à faire avancer les dossiers pour que le village fasse bloc et obtienne les moyens financiers de ces différentes réalisations.

A bientôt. Bonne rentrée à toutes et à tous... Et bonne coupe du monde de rugby.

Pierre SEIGE

RESUME DES SEANCES DU CONSEIL

SEANCE DU 10 JUIN 1999

M. LECOQ secrétaire de séance.

I/ COMPTE ADMINISTRATIF 1998

M. le Maire, après avoir rappelé le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions notificatives de l'exercice considéré, présente les résultats du compte administratif 1998 qui sont identiques au compte de gestion du receveur.

M. le Maire se retire pour laisser la présidence à M. LEGOUX, afin que le Conseil Municipal puisse voter le compte administratif, dont la balance s'établit comme suit :

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent	Part affectée à l'investissement, exercice 1998	Solde d'exécution	Résultat de clôture
Investissement	- 319 258,33		+ 19 443,71	- 299 814,62
Fonctionnement	+ 308 902,30	+190 875,13	+ 243 491,14	+ 361 518,31
Total	- 10 356,03		+ 262 934,85	+ 61 703,69

Par 11 voix pour et 1 contre, le Conseil Municipal approuve à la majorité le compte administratif 1998.

Mme NIVERT explique qu'elle vote contre ces résultats, puisque la gestion s'étant avérée positive, elle ne voit pas dans ce cas la nécessité de vendre la propriété de la rue de Goussonville. De plus, elle regrette de ne pas avoir été suffisamment informée, et trop tard.

M. LEGOUX lui fait remarquer que les commissions se réunissent régulièrement et qu'elle n'y est pas souvent présente.

M. le Maire reprend la présidence de séance.

II/ COMPTE DE GESTION 1998

Considérant que le compte de gestion dressé pour l'exercice 1998 par le receveur est conforme, le Conseil Municipal l'approuve à l'unanimité.

III/ AFFECTATION DU RESULTAT 1998

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'affecter 235 741,62 fr. à l'exécution du virement, à la section investissement (compte 1068), et 125 776,69 fr. d'excédent reporté (ligne 002).

IV/ TRAVAUX COMMUNAUX

M. le Maire présente les différentes actions prévues à inscrire au budget supplémentaire 1999, précisant que les deux dossiers déposés au mois de février dernier pour l'attribution de la D.G.E. ont été acceptés :

- gros entretien de voirie : ces travaux entrant dans le cadre du plan triennal 97/98/99 pour la voirie sont subventionnés à 70% par le Conseil Général, et à 30% par l'Etat (D.G.E.)

Sur le coût global d'environ 222 000 fr. T.T.C., il restera 43 528 fr. à la charge de la commune, dont 35 000 fr. de TVA récupérable dans deux ans.

M. le Maire présente les devis des deux entreprises consultées pour ces travaux et propose de retenir l'entreprise la moins disante, soit l'entreprise FLAN pour un montant de 183 511,85 fr. H.T.

- les travaux de rénovation des fenêtres du gîte s'élèvent à 45 830 fr. H.T. et sont subventionnés à 20% (D.G.E.)

- le remplacement des photocopieurs, le contrat RANK XEROX arrivant à expiration à la fin de l'année.

- la cloche de l'église, dont la suspension est usée, qu'il devient dangereux d'utiliser. fr. sont provisionnés en attendant les devis de réparation.

- il sera nécessaire d'élaguer certains arbres de l'école, d'où une dépense supplémentaire à prévoir.

Par ailleurs, M. le Maire informe le Conseil que le SIVAMASA a versé une subvention complémentaire de 11 382 fr. pour les travaux d'enfouissement des réseaux réalisés en 1997.

V/ BUDGET SUPPLEMENTAIRE 1999

M. le Maire présente et explicite le Budget supplémentaire 1999, dont la balance s'établit comme suit :

	Dépenses	Recettes
Investissement	622 826,62	622 826,62
Exploitation	134 538,69	134 538,69

Le Budget supplémentaire 1999 est adopté à l'unanimité. Le vote a eu lieu au niveau du chapitre et une subvention de 2 500 fr. a été attribuée à la Caisse des Ecoles.

M. le Maire donne alors lecture d'un communiqué qu'il souhaite voir figurer intégralement dans le compte-rendu :

'' Ne figurent pas au Budget supplémentaire les 2 millions de francs de la vente de la propriété de la rue de Goussonville, bien que la promesse de vente soit signée. Mais le chèque ne sera chez le percepteur qu'en fin d'année.

L'acheteur est un promoteur du nom de Pierre Invest, qui réalise 4 lots en plus de celui existant, les façades resteront à l'identique, mais rénovées et 10 places de parking seront créées à l'intérieur. La seule modification visible de l'extérieur sera la présence d'un digicode.

En raison des actions intentées par des voisins auprès de monsieur le Préfet et du Tribunal Administratif, je ne donnerai aucune autre information tant que la procédure sera en cours.''

Mme NIVERT réitère ses griefs contre la vente de la propriété; de plus, elle aurait souhaité que chaque habitant en soit averti, de façon à pouvoir tenter d'acheter. M. DROUIN est opposé à la vente, surtout à un promoteur, craignant une perte de tranquillité. Plusieurs personnes font remarquer qu'il a lui-même voté la vente et que les finances de la commune, si elles sont maintenant équilibrées, et même en léger excédent, ne permettent cependant pas d'investissements sérieux.

M. le Maire fait observer que les Jumeauvillois ont eu la possibilité d'être informés, que ce soit par l'affichage des comptes rendus du Conseil, ou par le bulletin municipal, le nombre de demandes de renseignements reçues en Mairie en fait foi. D'autre part, la deuxième offre, émanant d'un particulier, outre qu'elle était inférieure, ne lui paraissait pas moralement acceptable, puisque celui-ci envisageait d'y aménager une garçonnière.

M. le Maire donne alors lecture de la promesse de vente, valable jusqu'au 20 décembre 1999, établie chez Maître VAZEILLES, notaire à Epône.

VI/ TARIFS GITE 2000

M. le Maire, sur avis de Mme CHEVALIER, propose d'augmenter légèrement les tarifs de location du gîte pour l'an 2000, afin de les maintenir dans la moyenne départementale, soit :

Basse saison 1 600 fr. la semaine (maintenu)

Vacances scolaires 1 900 fr. la semaine (+ 50 fr.)

Juillet:août 2 100 fr. la semaine (+ 100 fr.)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve ces nouveaux tarifs.

VII/ QUESTIONS DIVERSES

- Catastrophes naturelles : un expert de GROUPAMA s'est déplacé pour l'église et le gîte. Ses conclusions paraissant trop partisans, une contre-expertise a été demandée.

- Inondations : le rapport du commissaire-enquêteur concernant l'éventuel classement de Jumeauville inondable a été reçu en Mairie. Cependant, des détails, concernant en particulier les diverses zones, sont à revoir.

- Analyse de l'eau : l'eau du robinet est potable et répond à toutes les normes en vigueur.

- Rue du Pont : l'attention du Conseil est attirée sur les risques de la circulation dans la rue du Pont. Ce point sera étudié.

PAGES PRATIQUES

DECHETS VERTS- RAPPEL

Attention ! Le ramassage des déchets verts (tonte, élagage de haies et petits branchages) a lieu tous les lundis matin . **Dernier ramassage le lundi 18 octobre 1999.**

Afin de faciliter la collecte, les **déchets verts doivent être déposés dans des sacs et les branchages liés.**

ENCOMBRANTS

Le ramassage des encombrants aura lieu les **2 novembre**, 6 décembre, 3 janvier

RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens nés en septembre/octobre/novembre/décembre 1983 doivent se faire recenser en Mairie entre le 1^{er} octobre et le 31 décembre 1999 au plus tard.

LES NOTAIRES VOUS INFORMENT

L'ADOPTION

ADOPTER UN ENFANT

C'est le désir d'accueillir affectivement et juridiquement un enfant.
En France, il existe deux sortes d'adoption : l'adoption simple et l'adoption plénière.

L'ADOPTION SIMPLE : est celle qui permet à un enfant d'entrer dans une seconde famille. En effet, l'adopté garde tous ses droits et tous ses devoirs envers sa famille d'origine. Cette forme d'adoption est possible quel que soit l'âge de l'adopté. L'accord de ses parents ou de leur représentant est nécessaire. Si l'adopté a plus de 13 ans, son propre accord est également nécessaire, il est donné par acte notarié.

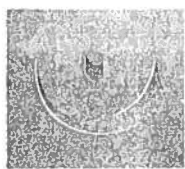
L'adopté porte ensuite son nom suivi de celui de la personne qui l'a adopté, ou, au choix, ce dernier nom seulement. Ce type d'adoption convient particulièrement lorsque l'enfant a été élevé par l'adoptant et notamment par le nouveau conjoint de son auteur.

Dans ce cas, les droits de "donation" ou de "succession" sont calculés au tarif applicable entre parents et enfants, c'est à dire en général au taux de 20% au lieu du tarif applicable entre étrangers, c'est à dire 60%.

L'ADOPTION PLENIERE : coupe l'enfant de sa famille d'origine, sauf s'il s'agit d'adopter l'enfant de son conjoint. Cette adoption ne peut, en principe, s'appliquer qu'à des enfants de moins de 15 ans. Il faut l'accord de la famille d'origine ou de ses représentants ainsi que l'agrément de l'aide sociale de votre département.

L'enfant adopté va donc entrer dans une nouvelle famille dans laquelle il aura les mêmes droits et obligations qu'un enfant issu du mariage.

Dans tous les cas, l'adoption doit faire l'objet d'un jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance.



A D M Y

Association de Dépistage de Masse
des tumeurs du sein dans les Yvelines

Centre de Gestion de l'ADMY - 92, avenue de Paris - 78000 VERSAILLES
☎ 01.39.53.73.73 - Fax 01.39.53.37.39

DEPISTAGE DU CANCER DU SEIN

Une femme sur 12 a eu, a, ou aura un cancer du sein. Parmi 30 départements autorisés par le Ministère, un dépistage systématique a été institué dans les Yvelines pour toutes les femmes de 50 à 69 ans qui reçoivent une invitation pour bénéficier gratuitement d'un test mammographique tous les 3 ans, réalisé chez le radiologue de leur choix.

Le dépistage commencé en 1997 a permis de déceler dans les Yvelines, chaque année, environ 50 cancers du sein complètement latents, pour la plupart à un stade débutant, dont le traitement à ce stade très précoce permet pratiquement toujours la guérison par un traitement simple, laissant un minimum de séquelles, alors que ces cancers, s'ils avaient évolué à bas bruit auraient été diagnostiqués à un stade plus tardif avec un traitement long, complexe, pénible, avec des résultats aléatoires et un important coût pour la collectivité.

Il est donc tout à fait recommandé de répondre à cette invitation. L'Association ADMY, qui est en charge de cette campagne, est domiciliée au VESINET, sa cellule de gestion étant située à Versailles.

Avant de commencer cette campagne, 3 ans de préparation ont été nécessaires pour permettre d'instituer des critères de qualité très rigoureux auxquels ont dû répondre les 71 installations radiologiques actuellement habilitées : contrôle technique des appareillages, formation des radiologues à la lecture des clichés, organisation d'une deuxième, voire d'une troisième lecture de tous les clichés par des lecteurs spécialisés pour éviter toute erreur d'interprétation.

Cette action de santé publique est financée par les Caisses de Sécurité Sociale, le Conseil Général, la D.A.S.S. et la Ligue contre le Cancer.

PRESIDENT,

Docteur G. LEBLANC
Radiologue

TRESORIER,

Docteur M. DANA
Cancérologue

SECRETARE,

Docteur B. GUYOT
Gynécologue

NOUVEAUX ARRIVANTS

Nous avons le plaisir de vous faire part de l'installation de nouveaux arrivants :

<i>M. et Mme ANDRE-JAMAIN</i>	<i>9, Grande Rue</i>
<i>M. et Mme BENOIT</i>	<i>20, rue d'Hargeville</i>
<i>M. BERTHOU</i>	<i>Ferme du Noyer Galant</i>
<i>M. et Mme FIRMIN</i>	<i>2 bis, rue de Pichelou</i>
<i>M. et Mme GAUTHERIN-BOULOT</i>	<i>43, Grande Rue</i>
<i>M. et Mme LESEIGNEUR-JUAN</i>	<i>2, Rue de Pichelou</i>
<i>M. et Mme LIOT</i>	<i>2, rue de Pichelou</i>
<i>M. et Mme MAZUBERT</i>	<i>33, Grande Rue</i>
<i>M. et Mme MEGNASSAN</i>	<i>24 bis, Grande Rue</i>

ETAT-CIVIL

NAISSANCES

<i>VACHON Adrien</i>	<i>le 22 juillet 1999</i>
<i>BENOIT Nathan</i>	<i>le 19 août 1999</i>

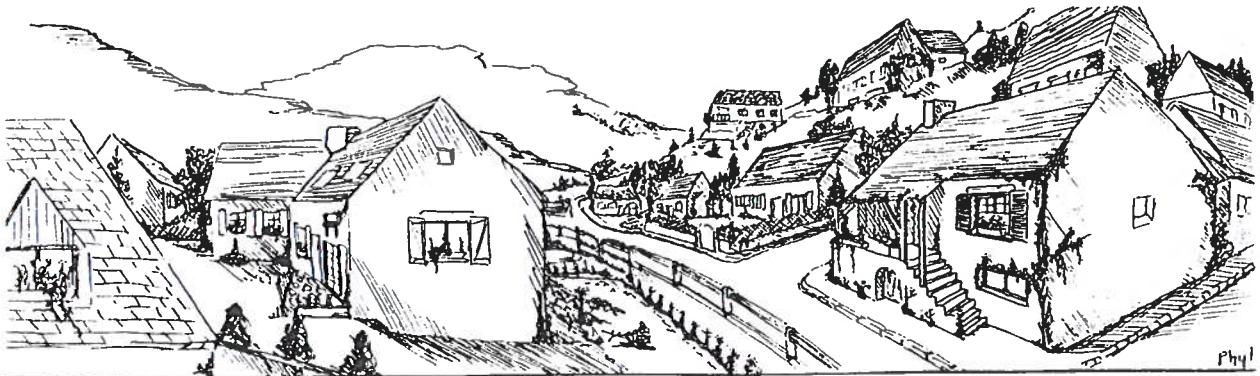
Le Conseil Municipal adresse ses félicitations aux heureux parents.

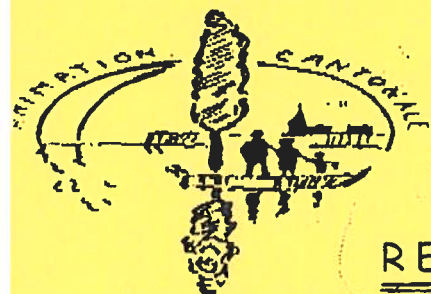
DECES

<i>M. TOURNEVILLE Jean*</i>	<i>le 29 juin 1999</i>
<i>Mme BALIE Georgette</i>	<i>le 26 juillet 1999</i>
<i>M. BERNADAUX Henri</i>	<i>le 08 août 1999</i>

Le Conseil Municipal adresse ses condoléances aux familles.

** et non pas M. TOURNEVILLE Paul comme publié par erreur sur notre dernier bulletin. Que sa famille veuille bien nous en excuser.*





ANIMATION CANTONALE

du
CANTON de GUERVILLE

RECTIFICATIF

3^{ème} RANDONNÉE DES TROIS RIVIERES

MARCHE et V.T.T.

Dimanche 17 Octobre 1999

Plusieurs circuits sont proposés :

MARCHE	15 Km Rendez-vous à 8H30 8 Km Rendez-vous à 9H30	V.T.T.	45 Km 25 Km 15 Km
Inscriptions gratuites pour les marcheurs Prévoir sac à dos avec boisson et biscuits		Inscriptions à partir de 8H00 Participation aux frais (à régler sur place au départ) : 25 F Licenciés / 35 F Non Licenciés	

Tous les départs et arrivées se feront à la salle des fêtes de JUMEAUVILLE

Buffet campagnard à 13 heures à la salle des fêtes de Jumeauville

Découper ce bulletin, le retourner avec votre règlement pour le 09 octobre 1999 (dernier délai).

Inscription au buffet campagnard
75.00 Frs /personne - boisson non comprise

NOM : Nombre de personnes :

Enfants de moins de 12 ans (gratuit)

Réponse à retourner le **09** Octobre 1999 dernier délai

* Pour les villes de Epône, Flacourt, Hargeville, Jumeauville, La Falaise, Mézières, Soindres, Vert, les inscriptions et règlements sont à adresser à la Mairie de votre domicile.

* Pour les extérieurs, adresser au siège de l'association.

Chèques à l'ordre de « ANIMATION CANTONALE de Guerville »

LE COMITE DES FETES

Cette année encore, le 14 juillet fut un grand succès. Le char des Schtroumfs était animé par les petits enfants de Jumeauville qui étaient fort heureux (voir photos). La fanfare a animé l'apéritif en donnant une petite aubade avant d'entraîner les Jumeauvillois dans une retraite aux flambeaux dans les rues de Jumeauville.



Nous vous prions de bien vouloir assister à l'**Assemblée Générale du Comité des Fêtes** qui se tiendra à la **salle des fêtes de la Mairie** de Jumeauville le **mardi 12 octobre à 20 h 30**.

ORDRE DU JOUR

Exposé du rapport moral de l'Association du Comité des Fêtes de Jumeauville. Approbation des comptes annuels de l'exercice 98.99, ainsi que les activités s'y rapportant. Le trésorier présentera la gestion financière. Présentation du calendrier 1999-2000 ?

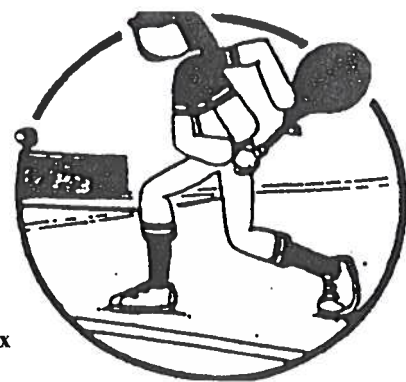
IMPORTANT

Suite à la démission du trésorier et du départ de deux membres participants, nous procéderons à une élection partielle du bureau. Faute de candidats, nous nous verrons dans l'obligation de cesser nos activités.

Nous vous remercions par avance de l'intérêt que vous porterez à notre action, à savoir, faire vivre notre village.

Pour le Comité des Fêtes,

La Présidente.



INSCRIPTIONS

Elles ont été organisées samedi 18 septembre, et ont permis d'accueillir de nombreux nouveaux adhérents, cependant que quelques pratiquants ont quitté Jumeauville ; les effectifs semblent augmenter d'environ dix personnes au total.

Il est toujours possible de s'inscrire auprès du Bureau [Michel Veillard 0130939551, Michel Vidal 0130423128 Patrick Chabrilat 0130423263]

Tarifs : adulte 320F, couple 500F, enfant 160 puis 80F, famille 700F ; extérieurs adulte 500F enfant 250F

Les trois membres du Bureau prendront régulièrement contact avec les adhérents pour animer la vie sportive du club, en organisant des matches ou des rencontres amicales.

COURS DE TENNIS

Notre professeur Thierry Bredzinsky, diplômé de la Fédération, enseigne tous les samedis (sans pluie) depuis le 4 septembre :

- 15h à 16h adultes débutants ou moyens, 35F de l'heure
- 16h à 17h enfants et préadolescents, 25F de l'heure (subvention 120F pour encourager la relève)
- à compter du 16 octobre, cours pour les adultes expérimentés, 11h à 12h , 35F de l'heure.

A signaler que le nouvel instituteur poursuit l'initiation au tennis que pratiquait M. Hugon, les mardi et vendredi de 15 à 16h.

TOURNOI INTERVILLAGES

Cet open non officiel se déroule actuellement ; il réunit Boinville, Guerville, Arnouville, Jumeauville et Hargeville.

C'est à ce titre que le cours est réservé le dimanche matin de 9 à 13h, jusqu'à fin octobre.

POULE E TOURNOI VETERANS 45 ANS

Notre équipe a gagné ses deux premières rencontres (Nezel et Issou) ; il reste à s'expliquer avec Juziers, Guerville et Mareil.

Nous recevons sur les cours d'Arnouville, mis très gentiment à notre disposition le dimanche matin à cette fin.

PROCHAINES MANIFESTATIONS

BARBECUE TENNISTIQUE sans doute dimanche 14 mai.

TOURNOI INTERNE SIMPLE ET DOUBLE MIXTE : sans doute début samedi 30 avril 2000.

Nous distribuerons des tracts pour convier les participants en temps utile.

Bon tennis à tous.

PS : nous avons demandé très civilement à la municipalité que des travaux d'entretien permettent d'aplanir la surface du court, assez inégale avec l'âge, et permettent aussi de rendre le grillage infranchissable aux balles et aux resquilleurs ; décision et financement sont en réflexion à cette heure.



JUMEAUVILLE LOISIRS

SECTION VTT

EXCEPTIONNEL !!

A l'heure où tout augmente, la section baisse ses tarifs !!!

La cotisation pour la session 1999-2000 est de 80 F seulement !!!!

Pour cette modeste adhésion vous avez droit à une sortie un dimanche par mois (départ du lavoir à 9 heures) avec casse - croûte

les 24 octobre, 21 novembre, 12 décembre, 16 janvier, 27 février
12 mars, 30 avril, 21 mai et 4 juin

Vous avez aussi droit à une Randonnée-Rallye les 19 décembre, 26 mars et 25 juin (toutes avec LOTS)

Egalement un Paris Jumeauville (frais de train en plus) le 2 juillet

Et enfin un remboursement partiel de frais d'inscriptions à des randonnées inscrites dans « Vélo Vert » !!

Alors, AMIS SPORTIFS, VENEZ NOMBREUX, SOYEZ CURIEUX !!!

Et, à bientôt, sur les chemins !!!!

Pour tous renseignements, prière de contacter

Frank Bachelet

François Massy

Frédéric Roussel

GYMNASTIQUE

Déjà 21 personnes inscrites au cours de gymnastique, n'attendez plus, venez nous rejoindre le **jeudi de 19h30 à 20h30**. Les cours se déroulent en musique et sont animés par ISABELLE.

Cotisation annuelle pour la saison 99/2000 :

230 F pour les enfants de 13 à 15 ans en cours adultes

400 F pour les adultes à partir de 16 ans (licence et assurance FFEPGV comprises)

La première séance de gymnastique est gratuite pour toute personne ne connaissant pas encore notre section. Les inscriptions se font sur place pendant les cours. La salle de gymnastique se trouve sous la mairie. Accès par l'entrée donnant sur la ruelle Verte.

Si vous désirez des informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter Evelyne DROUIN au 01 30 93 96 85 ou Sandrine NICOLAS au 01 30 42 68 31.

MARCHE DE NUIT PARIS-MANTES

Cette année, elle se déroulera le dernier dimanche du mois de janvier 2000. Le 30 à 00h00 exactement. Le départ se fera sur la place du Marché à Boulogne-Billancourt (92). Le parcours est de 54 km. Les entraînements commenceront fin novembre 99. Ils se feront à partir de Jumeauville (rendez-vous devant la mairie) les dimanches à 08h00.

Voici le planning : dimanches 21/11 (18 km) - 28/11 (22 km) - 5/12 (26 km) - 12/12 (30 km) - 19/12 (34 km) - 2/01 après les agapes des fêtes (38 km) - 9/01 (45 km) - 16/01 (50 km) - 23/01 (20 km).

Ces entraînements se feront exclusivement sur route. Prévoir de bonnes baskets ainsi qu'un sac à dos avec eau et biscuits.

Si vous désirez des informations complémentaires sur les entraînements, n'hésitez pas à contacter Evelyne DROUIN au 01 30 93 96 85.

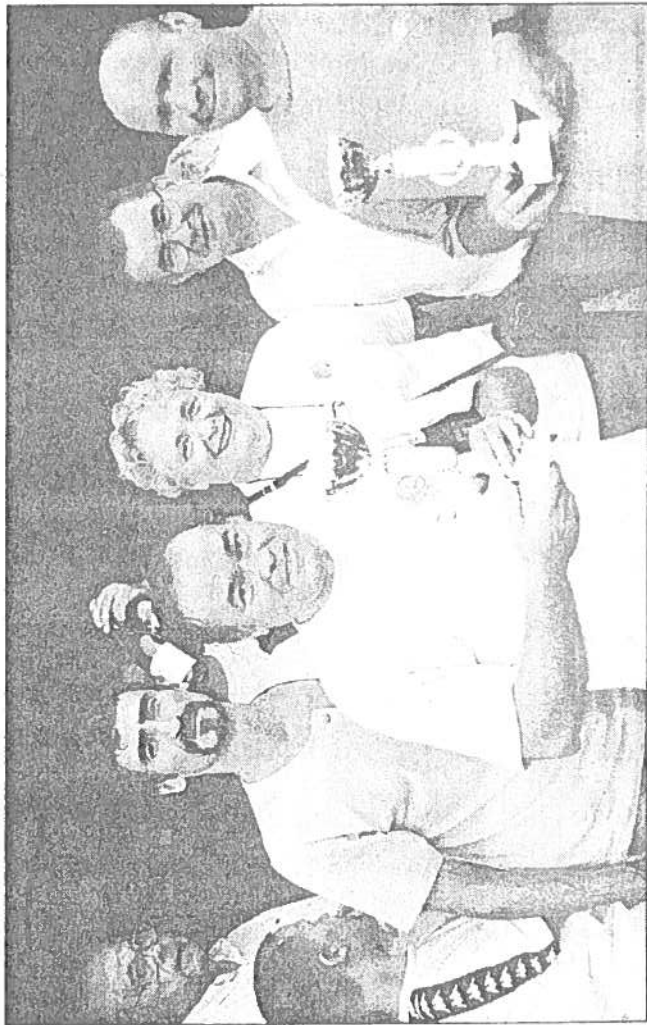
Sportivement vôtre,

PETANQUE

Voilà encore une saison qui s'achève ! La section pétanque remercie toutes les personnes qui se sont déplacées, surtout les Jumeauvillois qui sont venus de plus en plus nombreux cette année.

Encore merci à tous, et nous vous donnons rendez-vous au printemps 2000.

Pétanque : Jumeauville remporte le challenge cantonal



Gilbert Breton et Serge Leroux ont défendu avec brio les couleurs de Guerville

Après Mézières-sur-Seine et Vert, c'était au tour de Guerville d'organiser, samedi, le concours de pétanque annuel de l'animation cantonale Les Trois Rivières. Cinq des neuf communes qui composent cette association créée il y a trois ans étaient représentées en vingt-six doublettes formées.

Avec treize équipes engagées, le chef-lieu de canton était incontestablement le mieux placé pour remporter un maximum de places au classement général. Deux d'entre elles se sont hissées sur les marches du podium.

Gilbert Breton et Serge Leroux avec quatre parties gagnées et un goal average de plus 33 ont devancé d'une courte tête la doublette de Jumeauville com-

posée de Robert Michel et Jean Doomkartner. Maurice Savé, qui participera prochainement au championnat de France vétérans et Paul Lepage ont pris la troisième place.

Chaque village était représenté par un nombre inégal d'équipes (six pour Jumeauville, trois pour Vert, et deux pour Epône et Mézières), les organisateurs ont dû effectuer de savants calculs pour établir le classement par commune. L'évaluation du score moyen enregistré par chacune d'entre elles, a révélé la supériorité des joueurs de Jumeauville. La présidente de l'animation cantonale Les Trois Rivières a donné rendez-vous à tous les participants le 17 octobre pour une randonnée marche et VTT à Jumeauville.

L'école Julien Cochin

*Les maternelles sont 21 .
Il y a des Tout Petits, des Petits , des Moyens et
des Grands .
Leur maîtresse est Sophie Le Noë .*

**Les CP et les CE1 ont pour maîtresses Corine Revenu et Valérie Pétreau . Il y a aussi Sandrine Ory qui assure le remplacement pour le congé maternité , comme l' an'dernier .
Ils sont 14 dans la classe .
Ils vont déjà à la piscine de Mantes la Ville , et ce jusqu' en février 2000 .**

**Les CE2 CM1 et CM2 sont 23 .
Ils ont un nouveau maître en remplacement de monsieur Huguon qui est parti , il s' appelle Grégory Samoyeau .**

C' EST SOPHIE LE NOE QUI EST DIRECTRICE

**Cette année , c' est madame Swensson
qui assure les cours d' anglais auprès du cycle III.
Les CM1 et CM2 ont ainsi une heure et demie
par semaine .Ils font aussi du tennis .**

**DATES DES VACANCES SCOLAIRES
Du 30 octobre au 8 novembre au matin
Du 18 décembre après la classe au 3 janvier au matin
Du 5 février au 21 février au matin
Du 1° avril après la classe au 17 avril au matin**

*Des arbres ont été abattus dans la cour .
Cela procure de la clarté dans les classes .*

La rentrée s'est bien déroulée . Tout le monde était à son poste . Les élèves sont au nombre de 58 soit 8 de moins que l'an dernier .

La cantine réunit une grosse vingtaine d'enfants .Les repas sont assurés par la société : " La Normande " .

C'est un endroit de détente pour les enfants qui ne rentrent pas chez eux .

A tour de rôle , les instituteurs assurent la surveillance , sauf le jeudi où c'est le tour de Madame Le Moigne de veiller au bon déroulement des repas . Madame Alice Poisson s'occupe toujours de la " partie technique " .

DERNIERE MINUTE

A partir de novembre 1999 la cantine passe à 23 , 10 F

Les instituteurs ont des projets pour marquer le passage à l'an 2000 . Ils espèrent pouvoir les concrétiser .

Les enfants souhaitent continuer le projet d'école décidé il y a deux ans . L'agrément a été demandé auprès de l'Inspection . S'il est accepté la parution du Petit Journal devrait continuer .

DATES des SAMEDIS LIBERES

16 octobre	30 octobre	13 novembre	27 novembre	18 décembre
	22 janvier	5 février	4 mars	
1 ^o avril	29 avril	27 mai	17 juin	

A cause des nouvelles normes de sécurité très draconiennes , tous les jeux dans la cour ont été enlevés .Les instituteurs souhaitent qu'ils soient remplacés vite par d'autres aux normes et les compléter par des balisages de cour .

*Après moi le déluge
Je ne suis qu 'un petit gamin
Que ses parents laissent à son destin
Et qui trouve très malin
Quand il se promène le long des chemins
De balancer sa bouteille et tout le tintouin
Parmi les champs alentours de Montpantin .*

*Après moi le déluge
Je ne suis qu 'un petit jeune tout neuf
Qui quand il fait la teuf
En compagnie des meufs
Balance depuis son teuf - teuf
Ses canettes et ses bouteilles de Smirneuf*
Tout le long du Chemin Neuf .*

*Après moi le déluge
Je ne suis qu ' un pauvre étudiant
Qui se croit très intelligent
Et qui se gare très prudemment
Malgré toute la place libre cependant
Pour ne pas créer d ' accident
Juste devant la porte d ' entrée des gens .*

*Après moi le déluge
Je ne suis qu 'un malappris
Qui aucunement ne se soucie
Du bien-être de tous ses amis
Et se débarrasse de sa batterie
En la plaçant parmi ses débris
C 'est tellement loin la déchetterie !*

*Après moi le déluge
Je ne suis qu 'un impatient
Qui lorsqu ' il change de divan
Évacue l ' ancien très péniblement
Et de préférence nuitamment
Aux Beurons ou dans le Bois du Gland
Plutôt que d ' attendre les encombrants .*

*Après moi le déluge
Je ne suis qu ' un père tranquille
Qui repeint la maison pour sa famille
Et ses surplus vide dans l ' écoutille
Du caniveau du Rû de Séneville
Ainsi que les couleurs de sa fille
La nature , tout le monde la pille .*

F. Massy

** En "russe " dans le texte*

*Le Chemin Neuf : entre Guerville et Senneville
Montpantin : au sud de Maule .*

LISTE ELECTORALE

Les jeunes gens nés entre le 1^{er} mars 1981 et le 28 février 1982 sont invités à se présenter en Mairie avant le 31 décembre 1999 pour leur inscription sur la liste électorale (avec une pièce d'identité).

Dernière minute - Reçu des notaires de la cour d'appel de Versailles

FISCALITE DES DONATIONS ET DES SUCCESSIONS

Rappel des mesures transitoires

Les impositions au titre des donations et des successions sont à la baisse. Tant mieux !
Mais certaines dispositions vont prendre fin le 31 décembre 1999.

- **Les donations entre époux** : l'abattement dont bénéficie le conjoint survivant en matière successorale est passé pour l'année 1999 de 300 000 francs à 400 000 francs. Il est porté à la somme de 500 000 francs à compter du 1^{er} janvier 2000.
- **Les donations entre parents et enfants** bénéficient d'une réduction de droits variable selon l'âge du donateur.
- **Jusqu'au 31 décembre 1999**, cette réduction est de 50% si le donateur est âgé de plus de 65 ans. Elle est de 30% au delà.
- **A compter du 1^{er} janvier 2000**, la réduction de 50% subsiste. Mais, pour pouvoir bénéficier de la réduction de 30%, le donateur devra avoir moins de 75 ans.

L'abattement de 100 000 francs pour les donations consenties par les grands-parents à leurs petits-enfants est toujours en vigueur.

Octobre 1999

PETITES ANNONCES

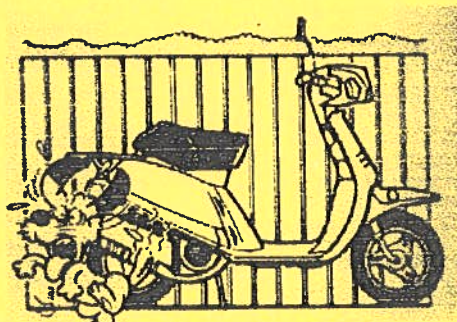
Le soir arrivé, vous n'avez pas le temps ou le courage de laver votre voiture.
Le week-end, vous n'avez pas de goût pour divers travaux d'entretien (peinture, jardinage,...)
Envie de sorties... je suis à votre disposition pour garder vos enfants.
Je peux également les aider à faire leurs devoirs.

Pendant vos vacances vous voudriez peut-être faire arroser vos plantes si vous partez.

Je cherche des "petits jobs". J'ai 18 ans, et je suis disponible.

Vous pouvez appeler Julien au 01 30 93 91 52.

SCOOTER A VENDRE



MARQUE
CYLINDREE
COULEUR
KILOMETRAGE
VENDU AVEC CASQUE ET ANTIVOL

MBK ACTIVE
49,3 CM³
ROUGE
3 500 KM

TEL 06 08 03 82 46

